

LE PROGRES DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

E. BELANGER & Cie, Propriétaires-Éditeurs.

Maison-Twose, rue Wellington.

L. A. BELANGER, Administrateur.

Table with subscription rates for 'Edition Bi-Hebdomadaire' and 'Edition Hebdomadaire' in Canada and the US.

Table with advertising rates for 'ANNONCES' per line and per month.

SHERBROOKE, P. Q., VENDREDI, 24 OCTOBRE 1884.

Cartes d'Affaires.

AVOCATS.

BELANGER & CAMIRAND, VOCALERS ET PROCUREURS en loi, Sherbrooke, P. Q.

Il se chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Ils suivent tous les circuits du district de St. François et toutes les cours de la province de Québec. Les Canadiens des Etats-Unis qui ont des affaires à transiger au Canada, feront bien de s'adresser à eux.

L. C. BELANGER et CAMIRAND

Jos. L. Terrill, B. O. L. SHERBROOKE & STANSTEAD. Etude à Sherbrooke : Maison Odell.

PANNETON & MULVENA, VOCALERS.—Maison Odell, Sherbrooke, Prov. Qué.

CAMIRAND, HURD & FRASER, VOCALERS.—Maison McNicol, Sherbrooke, P. Q.

HALL, WHITE & CATE, VOCALERS.—Maison McBain, Sherbrooke, P. Q.

J. S. BRODERICK, VOCALER.—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

F. CAMPBELL, L. L. B., VOCALER.—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Bureau à Windsor Mills ouvert tous les samedis.

De Lottinville & Leonard, VOCALERS.—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Donneront une attention toute particulière aux collections. Bureau à Magog ouvert tous les lundis.

E. CHARTIER, VOCALER.—Bureau : Nouvelle maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. M. Chartier pratique dans les deux langues.

A. T. PARE, VOCALER.—Drummondville, P. Q., se charge de toutes collections et agences.

NOTAIRES.

Archambault & Archambault, NOTAIRES et AGENTS D'ASSURANCE, Maison McBain, Sherbrooke, P. Q.

E. B. WORTHINGTON, L. L. B., NOTAIRE PUBLIC et PROCUREUR, bureau de M. J. L. Terrill, maison Odell, rue Wellington, Sherbrooke. 47

F. X. DESROSIERS, NOTAIRE.—Agent de terres, d'assurance et de prêts, La Patrie, P. Q.

J. N. Thibodeau, NOTAIRE, Agent d'Assurance, d'Immeubles, etc., Agnès (Lac Mégantic), P. Q.

MEDECINS.

DR. L. W. DOWLIN, DENTISTE.—Bureau : Maison Tuck & McNicol, Sherbrooke, P. Q.

DR. G. V. PROVOST, MEDECIN VETERINAIRE. Bureau de consultation, porte voisine du Railroad Hotel, rue Factory, Sherbrooke 30

DIVERS.

A. N. GAGNIER, ACCORDEUR d'orgues et de pianos, Excellentes recommandations. Orgues et Pianos accordés avec goût, et mécanisme réglé avec précision. Maison Long, rue First, Sherbrooke-Est, P. Q. Les commandes peuvent être laissées au magasin Waterhouse.

J. P. ROYER, COMPTABLE ET COLLECTEUR. Bureau : Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke.

F. S. A. Pelletier, REPRENTUR PROVINCIAL.—Maison Beckett, Carré Commercial, Sherbrooke.

ETIENNE CANTIN, de Warwick, P. Q., Carte et File la laine au prix modéré de 15 cents la livre. Laine échangée contre étoffes, au choix des pratiques. 1a16

F. X. Brunelle, HUISSIER de la Cour Supérieure, Weedon, P. Q. M. Brunelle se charge aussi des rentrées de fonds à conditions faciles.

C. M. NOEL, HUISSIER de la Cour Supérieure, GARTEBY, P. Q.

M. Noël se charge aussi de toutes les affaires de collection, de liquidation et autres qu'on voudra bien lui confier. 45

AVIS

Est par les présentes donné que je ne sera responsable d'aucune dette contractée en mon nom à moins d'un écrit de ma main. P. W. NAGLE.

28 avril 1884.

36ja0

Terre a Vendre.

Cent acres de terre, étant la moitié sud-ouest du lot no. 17, dans le 6e rang de Stoke. Maison d'habitation, excellente grange, 30 acres en culture, 20 acres en pâturage et le reste en bois debout. Le chemin public passe devant cette ferme, située à deux milles seulement de l'église, du bureau de poste, des moulins à scie de Stoke Centre, et à quatre milles de la station d'Ascot, sur le Québec Central. S'adresser sur les lieux à THOMAS KEYS, ou à R. D. MORKILL, Sherbrooke.

AUX ENTREPRENEURS

Les soussignés informent le public que sont actuellement en activité au LAC WEEDON. Tous ceux qui ont besoin de chaux de première qualité ne peuvent faire mieux que de s'adresser à nous. C'est la meilleure quant à la force et au prix. S'adresser à CYRILLE LAMOUREUX, Contaricooke, ou à AUG. TREMBLAY, Lac Weedon.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN.

Prêts sur hypothèques pour 5 ou 10 ans, sans amortissement, et de 10 à 50 ans, avec amortissement. L'emprunteur a la facilité de rembourser quand il veut.

La société n'a d'agent nulle part, comme elle n'a pas de notaire attiré, tous les praticiens sont admis à faire des demandes et à instrumenter pour leurs clients. En s'adressant au soussigné, on recevra des circulaires donnant tous les détails nécessaires.

E. J. BARBEAU, Directeur, Montréal.

JOSEPH FORTIER, NEGOCIANT,

Fabricant -- Papetier, Fourniture de Bureau, etc., 256 & 258 rue St. Jacques, MONTREAL.

Nouveautés en fantaisie pour la saison des Fêtes

Librairie Canadienne RUE WELLINGTON

Livres d'Ecole en gros et en détail, Livres de Prières de toutes sortes, Livres en Blanc, Plumes, Encre,

Papier pour Ecoles, Bureaux, PAPIER A LETTRE, &c.

Tapisserie a Bas Prix!

Grande variété de Chromos et Gravures sur acier. Cadres faits sur commande.

A. M. RICHER, Maison Olivier, Sherbrooke. Enseigne du gros Livre Rouge.

A. PERIARD, Libraire-Éditeur de Droit,

IMPORTATEUR ET RELIEUR, 23 Rue St. Jacques, Boite 1384 Hôtel des Postes, MONTREAL, P. Q.

Reliure de livres de Droit une spécialité.

NOTRE PHARMACIE EST SUR LA

Rue Wellington, coin de la rue Meadows, SHERBROOKE.

Si vous avez besoin de quelque chose en fait de DROGUES ou de PAPERIE, venez nous voir et nous tâcherons de vous plaire.

JOS. G. WALTON, 17 sept. 1883. 1a5

R. L. PARKER, NEGOCIANT,

Epiceries en Gros et au Détail, RUE WELLINGTON, Porte voisine de Olivier, Frères.

Le Progres de l'Est.

SHERBROOKE, 24 OCTOBRE.

A nos lecteurs de la campagne.

La société d'industrie laitière de la province de Québec, tiendra sa réunion annuelle à St-Hyacinthe les 12 et 13 novembre prochain.

Le nombre et l'importance des sujets qu'on a à y traiter nécessitent ces deux jours de séance, mais cela ne peut qu'engager nos lecteurs à se rendre à cette réunion. Nous avons pu constater nous-même par le magnifique rapport de la réunion de 1883 (de 160 pages) qu'on ne perd pas son temps en assistant à la réunion annuelle de cette société.

Cette société qui fait des efforts incessants pour promouvoir l'industrie du beurre et du fromage, a eu, depuis deux ans, des professeurs qui ont enseigné gratuitement dans les fabriques privées et dans la fabrique-école qui est sous sa direction à St-Hyacinthe; le rapport de leurs opérations sera d'un très haut intérêt pratique. De plus, plusieurs conférenciers de réputation traiteront nombre d'autres questions qui sont intimement liées à l'industrie laitière, comme la culture, les soins et l'amélioration du bétail.

Nous devons donc engager non seulement nos fabricants de beurre et de fromage à se rendre à St-Hyacinthe, les 12 et 13 novembre, mais tous les cultivateurs qui peuvent se permettre ce petit voyage, facilité d'ailleurs par des réductions du prix de passage sur toutes les compagnies de chemin de fer.

Les membres de la société ont droit à cette réduction, obtenue sur présentation d'un certificat qui est adressé à temps pour la réunion aux membres de la société par le secrétaire, M. J. de La Taché, notaire à St-Hyacinthe. On peut devenir membre quand on le veut en payant la souscription annuelle de \$1; cette souscription donne droit à tous les avantages de la société.

Encore une fois nous engageons nos lecteurs de la campagne à assister à cette réunion. Comme tous ceux qui ont déjà assisté aux réunions antérieures, ils seront contents d'avoir eu de nous ce bon avis et sauront nous en tenir compte.

Procès pour empoisonnement

Le procès de la femme Boutet, de la Baie Saint Paul, accusée d'avoir, il y a deux ans, empoisonné une voisine, Céline Guay, a eu lieu à Québec, la semaine dernière.

Plusieurs témoins ont juré que la défunte avait dit à plusieurs reprises, à ses derniers moments, qu'elle avait été empoisonnée par le vin que lui avait fait boire la prisonnière.

Thomas Côté ainsi que d'autres témoins ont déclaré que l'accusée a protesté énergiquement lorsqu'il a été question d'ouvrir une enquête.

Madame Louis Tremblay a juré que l'accusée avait dit souvent que lorsqu'elle rencontrait Céline Guay elle aurait désiré que ses yeux fussent des pistolets pour pouvoir la tuer. Après la mort de Céline Guay, la prisonnière a dit à madame Tremblay que personne ne pouvait prouver qu'elle l'avait empoisonnée.

Jean Martel a déclaré qu'à la suite d'une querelle avec Céline Guay, l'accusée avait dit qu'elle serait heureuse de la voir morte.

Un autre témoin, Jacob Guay, a juré qu'après la mort de Céline Guay la prisonnière redoutait une enquête de crainte qu'elle ne fût accusée de meurtre si l'on trouvait du poison dans sa maison. Elle a nié d'abord avoir du poison en sa possession, mais a fini par avouer qu'elle

en avait acheté chez le Dr Simard. Celui-ci a déclaré qu'il avait vendu cent grains d'arsenic à l'accusée, l'avertissant en même temps que c'était un poison des plus violents; la prisonnière lui a répondu qu'elle n'avait point l'intention d'empoisonner personne.

Onésime Tremblay, beau-frère de l'accusée, a juré que celle-ci a voulu lui remettre le poison afin qu'elle ne fût pas mise en accusation.

Les Drs. Simard, Clément et Labrecque ont prouvé que Céline Guay avait été empoisonnée avec de l'arsenic. Le Dr Vallée, appelé à l'enquête comme expert, a déclaré qu'il avait découvert des traces d'arsenic dans l'estomac de la défunte et qu'il était d'opinion que ce poison avait été la cause de la mort.

La prisonnière est dans un état de faiblesse extrême et ne peut se tenir au banc des accusés.

Vendredi soir, le jury a été renfermé pour la nuit. Samedi matin il est entré en cour et a déclaré qu'il ne pouvait tomber d'accord.

Ladessus, le président du tribunal, le juge Ram-ay, a dit qu'il n'y a jamais eu une cause de meurtre plus claire, et que, si le jury persistait à ne point s'entendre, il était évident qu'il ne respectait point son serment et qu'il avait été suborné avant de commencer le procès. Il ajouta qu'il n'y a en virtuellement aucune défense ouverte à l'accusée, et que s'il pouvait y avoir aucun doute, il était du devoir du jury de déclarer sur quel point le doute existait. S'il y a jamais eu une cause dans laquelle un tribunal s'est trouvé justifiable d'insister sur un verdict, c'est bien celle-ci. Il dit alors carrément au jury qu'il ne recevrait de sa part aucune telle déclaration, savoir: qu'il ne pouvait tomber d'accord quant au verdict. Qu'il se retire et en vienne à une conclusion d'une manière ou de l'autre; et pour autant qu'il en avait le pouvoir, il les obligerait à tomber d'accord, dût-il à cette fin le tenir renfermé jusqu'à la clôture de la présente session des assises.

Samedi soir, les jurés ont rapporté un verdict de culpabilité, en recommandant la prisonnière à la clémence de la cour.

Immédiatement après l'enregistrement du verdict, le juge a prononcé la sentence de mort. Il a dit à la prisonnière qu'elle avait été trouvée coupable de meurtre par un jury qui avait délibéré longtemps après un procès très minutieux. Elle a été habilement défendue et rien n'a été négligé de ce qui pouvait être fait dans son intérêt. Il a déclaré que le verdict était le seul qui pouvait être rendu dans les circonstances, et qu'il ne lui restait plus qu'à prononcer la sentence qui était qu'elle serait transportée à l'endroit d'où elle venait, c'est-à-dire la prison de Québec et delà à celle de la Malbaie où elle serait détenue jusqu'au 21 novembre prochain, et que ce jour-là elle serait conduite au lieu des exécutions, pour y être pendue par le cou jusqu'à ce que la mort s'en suive.

La prisonnière a paru stupéfiée et est restée calme tant qu'elle est restée dans la cour. Mais quand elle a été renfermée dans sa cellule l'horreur de sa position s'est présentée à son esprit dans toute sa vivacité et elle a eu une crise terrible.

Le bruit a couru, lundi, qu'elle avait tenté à ses jours, mais il n'en est rien. Son mari a vendu sa propriété à la Baie Saint-Paul, pour payer les frais de la défense, et demeure maintenant à Saint-Roch avec ses enfants, qui pleurent amèrement le malheureux sort de leur mère.

L'accusée a été défendue par M. F. X. Lemieux, le jeune député de Lévis, avec un rare talent.

Nouvelles du Canada.

—Le collège Bourget, de Rigaud, vient d'être affilié à l'Université Laval.

—L'Union, de St Hyacinthe, est entrée, la semaine dernière, dans sa douzième année d'existence. Nos félicitations.

—L'hôtel Windsor, à Welland, Ont., a été détruit par le feu. On ignore la cause de l'incendie. Les pertes sont couvertes par les assurances.

—On a trouvé à Québec une autre boîte de cuivre parmi les débris des édifices du parlement et un autre morceau détaché d'une machine infernale.

—Son Excellence le lieutenant-gouverneur Robitaille semble faire ses préparatifs pour évacuer Spencerwood. Ses meubles seront vendus aux enchères publiques mercredi prochain.

—Vers six heures samedi soir, un vieillard du nom de André McCord a été trouvé inanimé près du quai de la compagnie Richelieu à Québec. Transporté à l'hôpital il est mort sans recouvrer connaissance.

—La ville de Windsor, où a eu lieu la grande convention canadienne en 1883, s'embellit tous les jours. L'église catholique vient d'être dotée d'une belle flèche et le clocher est achevé; on pave les principales rues en bloc de cèdres.

—Un pigeon voyageur a été reçu par l'express à Québec. Il était adressé à M. Pope, surintendant de la compagnie de télégraphe G. N. W. Le pigeon était accompagné d'une lettre demandant à M. Pope de remettre le volatile en liberté, par un temps clair, pour savoir dans combien de temps il retournerait à son colombier en Pennsylvanie.

—Les usines à Montréal, du Pacifique sur l'avenue Colborne, consistent en quatre grands bâtiments. Le plus grand a 400 pieds de long et 110 pieds de large. C'est là où l'on construit et où l'on répare les locomotives. Le département des forgerons a une longueur de 200 pieds et une largeur de 65. Le bâtiment où l'on construit les wagons à passagers a 274 pieds de long et 90 de large. La boutique des peintres a des proportions de 129 sur 128. Il y a sur le même terrain, des dépendances de moindre importance tels que la fonderie de cuivre, la maison des bouilloires et celle des ferblantiers. La maison de la machine à vapeur qui a 200 chevaux de force a 177 pieds de long sur 87 de large. La vapeur nécessaire pour mettre en activité les machines des usines, est fournie par quatre immenses bouilloires en acier.

Nouvelles des Etats-Unis.

—A Chattanooga, Tenn., par suite de la réduction des gages à la fabrique de clous de South Tredegar, 300 cloutiers et journaliers se sont mis en grève.

—La plus grosse roche de l'Amérique est le Rocher Shehegan, près de Norwich, Conn. Cette roche est haute de quarante-cinq pieds, longue de soixante-dix, et pèse environ 10,000 tonnes.

—A Exeter, le 20, une locomotive est venue heurter, un train mixte du Reading Railway, samedi soir. M. W. Kitchner, surintendant du service des signaux a été tué et plusieurs voyageurs ont été blessés.

—L'immense fabrique à coton de Norwich, Conn., est fermée depuis six semaines et elle restera probablement close tout l'hiver. Environ 400 ou 500 personnes se trouvent sans ouvrage et réduites à la plus grande misère.

—On confirme la nouvelle de la suspension à Philadelphie, des travaux dans les mines de charbon anthracite pendant la première semaine de novembre, ainsi que pendant les première et dernière semaines de décembre.

—Le sénateur Swafford, de Sparta, Tenn., a été tué à coups de pistolet par le géolier Hudson, qu'il avait attaqué dans la rue. Swafford était regardé comme un homme dangereux ayant tué auparavant 3 ou 4 hommes y compris son beau-père.

—Herman Kolb, fabricant de meubles de Philadelphie, tomba malade il y a deux mois et son médecin le traita pour ce qu'il crut être une dyspepsie aiguë et un rhumatisme inflammatoire. Ces jours derniers une fronde fit irruption dans les reins du malade. Son médecin perça la fronde et il en retira cinq épingles en acier que Kolb avait valetées en travaillant à son métier. La guérison s'opéra rapidement.

—A Leavenworth, Kans., Richard Wadley, mouleur, a déchargé un revolver sur sa femme et une dame Logue, sa maîtresse de pension, puis, s'est lui-même brûlé la cervelle. La mort dans ce dernier cas a été instantanée. Les deux femmes succomberont aussi probablement à leurs blessures. Madame Wadley venait de Troy, N.-Y., et était mariée depuis le mois de mars dernier, mais avait découvert que son pseudo-mari avait une autre femme à Albany. Madame Logue était aussi mariée mais séparée de son mari. Tout le trouble provient de difficultés de familles.

—Le grand hôtel à Lauterbrunnen (Suisse) a été réduit en cendres. Les pertes sont estimées à un million de dollars.

Le Progrès de l'Est.

SHERBROOKE, 24 OCTOBRE.

Bulletin du Jour.

CANADA.

—La nouvelle de la mort de Riel et du major Crozier est officiellement contredite.

—L'honorable H. G. Malhiot de Trois-Rivières, a épousé, mardi, à Joliette, mademoiselle Louise Olivier, fille de feu M. le juge Olivier. Nos plus cordiales félicitations.

—Un accident sérieux de chemin de fer est arrivé, jeudi matin à la Pointe-Claire. Deux convois sont venus en collision et il en est résulté des pertes de vie. L'ingénieur-mécanicien James Stewart, entre autres, est au nombre des victimes.

—M. le vice-consul de France C. O. Perreault contredit la rumeur du transfert du consulat général de France de Québec à Montréal. Le cabinet français a résolu de maintenir son principal représentant à Québec; s'il y avait quelque changement, c'est Ottawa qui en bénéficierait.

—A Saint-Joachim, près de Québec, quatre enfants de M. Stanislas Chevalier, fermier du séminaire, ont placé sur le poêle une bouteille pleine de poudre et quand l'explosion s'est produite, trois ont été blessés si grièvement qu'ils vont succomber. Le médecin espère sauver le quatrième.

—Des nouvelles arrivant de Gaspé annoncent qu'un feu allumé par des gens faisant de la terre neuve s'est communiqué au village de Chloiydorme, détruisant tous les édifices et les bateaux de l'endroit. Les habitants se réfugiaient dans les bois, mais le feu les obligea de s'enfuir sur le rivage où ils sont dans un état de destitution et sans abri.

—L'hon. M. Ross, premier ministre, a reçu du gouvernement fédéral une dépêche l'avisant de maintenir et faire doubler la patrouille qui fait la garde en ce moment, jour et nuit, dans le Parlement. La patrouille se compose de 18 hommes, dont 9 hommes font le service le jour et 9 autres celui de nuit. Les services de la patrouille coûtent \$100 par semaine.

—Un rapport concernant les banques d'épargne du département des postes constate que, le 3 septembre, il y avait une balance de \$13,693,973.49 entre les mains du ministre des finances, au crédit des déposants. Les dépôts, pendant le mois ont été de \$499,356, et il a été retiré \$341,709.42; aussi à la fin du mois, la balance au crédit des déposants était de \$13,834,945.57.

—Un jeune allemand du nom de Wm Franke, a essayé de se suicider, à l'hôtel Albion, Toronto, en avalant une forte dose de laudanum et en respirant du gaz d'éclairage. On a quelq'espérance de le sauver. Il a laissé une lettre adressée au propriétaire de l'hôtel dans laquelle il lui demande de le faire inhumer décentement et d'avertir de sa mort Chas Shant, de Baltimore, et H. Schmitz, de New-York.

Choses et autres.

M. Ben Globensky, avocat, de la société Lacoste & Cie, est parti pour l'Angleterre, où il s'en va plaider, devant le comité judiciaire du Conseil Privé, la célèbre cause du gouvernement touchant la taxe de dix cents imposée sur la production des pièces dans les procédures judiciaires. On se rappelle que la décision de la cour supérieure a été adverse au gouvernement de Québec. En appel, le jugement a été confirmé par quatre contre deux. C'est une belle affaire qui va coûter cher.

Les livres achetés par M. C. A. Dansereau au compte du gouvernement de Québec, pour une somme de quinze mille dollars, sont à Montréal. Une partie sont à la douane depuis six mois, faute de place pour les déposer ailleurs. Aussitôt que les arbitres du gouvernement les auront examinés, ils seront déposés dans la bibliothèque provinciale, à Québec. On sait que M. Dansereau a été accusé de malversation à propos de cet achat. On dit maintenant qu'il va se pourvoir en justice contre certains libéraux qui ont mal parlé contre lui.

La fête du bi-centenaire que Worcester vient de célébrer, dit le *Courrier*, de cette ville, a donné à la population canadienne de cette ville, l'occasion de prouver l'intérêt qu'elle porte à la cité. Nos compatriotes de la ville de Worcester ont pris une part active à la célébration de la fête. Nous avons remarqué avec plaisir quelques décorations d'édifices canadiens dont le bon goût et la richesse ne le cédaient en rien à celles de leurs voisins américains, et nos sociétés qui ont pris part au défilé, la Garde-Lafayette, et la société St. Jean-Baptiste, se sont fait remarquer par leur bonne tenue.

Il paraît que "le diable est aux vaches" dans les rangs du journalisme à Montréal. Les nouveaux propriétaires du *Monde* ont pris un bref d'injonction contre ceux du *Nouveau-Monde*. En cour, les avocats de ceux-ci ont déclaré qu'afin de montrer sa bonne foi M. Blumhart avait changé le nom de sa feuille en celui de la *Presse*. Grande surprise dans le camp. Les directeurs du *Monde* se sont réunis afin d'aviser s'ils vont poursuivre leur action de \$25,000 de dommages-intérêts. Ces tiraillements entre les conservateurs tout admirablement l'affaire des libéraux. On va en voir de belles lors des prochaines élections. L'union fait la force!

La compagnie du Pacifique Canadien vient de signer un contrat avec la compagnie dite "The Lac-kawanna Iron and Coal Company," de Seranton, Pensylvanie, pour l'achat de 10,000 tonnes de rails d'acier. Reçus aux usines même, le prix de ces rails sera de \$25.50 la tonne; livrés au port de New York ou à un des ports de mer canadiens, le prix en devra être de \$26.50.

C'est la première fois, pense-t-on, qu'une compagnie américaine parvient à rivaliser de prix avantageusement avec les grands manufacturiers anglais, pour la vente des lisses d'acier livrables au Canada. M. Sbanghnessey, assistant général-général du Pacifique canadien, prétend que cette baisse dans les prix du marché américain est due à l'entente qui vient de se former entre les propriétaires de manufactures de la république voisine. On dit que cet achat sauve une épargne d'au moins \$20,000.

Quelle est la voie la plus courte entre Montréal et Halifax ou Louisbourg? Telle est la question que les journaux et les hommes d'affaires discutent depuis quelques mois. Et certes, la chose vaut la peine que l'on s'en occupe, car celui qui en trouvera la solution aura droit de recevoir du gouvernement une somme de \$170,000 par année, pendant 15 ans, pour la construction de cette ligne. Énoncer ces faits c'est dire qu'il y a un assez bon nombre de spéculateurs qui désirent toucher le magot. La grande difficulté c'est de trouver et

de démontrer quelle est la ligne la plus courte.

A l'heure qu'il est il existe quatre tracés: celui par Sherbrooke, celui par la rivière Etchemin, celui par la rivière du Sud et celui par Richmond.

Voici la longueur de ces différents tracés d'après certains journaux.

Route par Sherbrooke.	
De la gare de Montréal-Est au lac Mégantic.....	182 milles
Du lac Mégantic à Canterbury.....	215 "
De Canterbury à Frédéricicton.....	44 "
De Frédéricicton à Moncton.....	93 "
De Moncton à Halifax.....	187 "
En tout.....	713 milles

Route par la vallée de la rivière Etchemin.	
De la gare de Montréal-Est à la jonction de la rivière Chaudière.....	175 milles
De la Chaudière à Hartland.....	204 "
De Hartland à Moncton.....	132 "
De Moncton à Halifax.....	187 "
En tout.....	698 milles

Route de la rivière du Sud.	
De la gare de Montréal-Est à St-Martin.....	13 milles
De St-Martin à la Petite-Rivière.....	156 "
De la Petite-Rivière à la Chaudière.....	6 "
De la Chaudière à Hartland.....	198 "
De Hartland à Moncton.....	132 "
De Moncton à Halifax.....	187 "
En tout.....	692 milles

La route par Richmond.	
Montréal, latitude nord.....	45 1/2 degrés
Richmond.....	45 1/2 "
Lac St François.....	46 "
Boundary line, Me, ancien portage.....	46 "
Woodstock ou Canterbury.....	46 "
Frédéricicton (capitale N. B.).....	46 "
Grand Bay.....	46 "
Moncton.....	46 "
Truro.....	45 1/2 "
New Glasgow.....	45 1/2 "
Louisbourg.....	46 "

Nous soumettons tous ces tracés à la plus sérieuse considération et à l'étude de nos lecteurs.

La loi Scott.

Nous donnons aujourd'hui le rapport officiel des votes enregistrés pour et contre la loi Scott dans le comté de Stanstead. En même temps nous mettons en regard le nombre total des votes donnés lors de la dernière élection fédérale, en en juin 1882.

	Pour	Contre	Election 1882
Barford-Nord.....	27	56	157
Barford-Sud.....	46	57	166
Hatley No 1.....	93	32	198
" 2.....	47	51	140
" 3.....	89	56	190
Dixville.....	79	9	92
Barnston No 1.....	80	36	164
" 2.....	38	44	113
" 3.....	36	31	143
" 4.....	43	50	133
Coaticook No 1.....	69	34	145
" 2.....	67	55	196
" 3.....	38	57	146
" 4.....	32	39	112
Stanstead No 1.....	34	46	196
" 2.....	62	35	191
" 3.....	42	47	155
" 4.....	45	39	169
" 5.....	53	57	120
" 6.....	47	39	600
Stanstead Plain.....	65	31	137
Beebe Plain.....	28	21	108
Magog-Est.....	66	33	154
Magog-Ouest.....	74	28	133
	1300	975	3460
Majorité.....	325		

Le total des votes a donc été de 2275 tandis que celui des votes de 1882 a été de 3460, soit une différence, en moins, de 1185.

La population du comté est de 15,556 âmes d'après le recensement de 1881. De sorte que l'on peut dire sans crainte que les 1185 qui n'ont pas voté représentent les indifférents et ceux qui sont contre le Scott Act.

Mgr. Racine.

Sous ce titre, la plupart des journaux de la province ont publié l'article suivant, reproduit de *La Minerve*, à l'occasion du 10^e anniversaire du sacre de Mgr. l'évêque de Sherbrooke:

Samedi, on célébrait, à Sherbrooke, le 10^e anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr Racine, évêque du diocèse.

C'est tout un événement, et nous nous plaisons à nous joindre aux nombreuses félicitations qui lui sont arrivées de toute part en cette occasion.

Mgr Racine est un évêque canadien dans toute la force du terme.

C'est un pasteur éminent doublé d'un grand patriote.

Mgr Racine a eu tout à créer dans son diocèse. Ce qui a été fait, et beaucoup a été fait sous son intelligente impulsion: fondation de collèges, d'écoles, de paroisses, de sociétés, extensions des œuvres existantes, rien n'a échappé à sa sollicitude, à son esprit d'initiative.

La population catholique et française a pris un grand développement depuis dix ans dans les Cantons de l'Est. Ce développement, il a su l'accélérer, l'affermir dans les meilleures conditions possibles.

Là, pas de chicanes, pas de divisions. Pasteur, prêtre et ouailles ne font qu'un, *cor unum*. Aussi tout marche avec union, avec entente. Le clergé y est respecté, considéré, vénéré. Son autorité grandit au lieu de s'affaiblir. C'est un exemple qui console de bien des misères.

Avant d'être évêque Mgr Racine était un apôtre de la colonisation. Ce beau rôle il a su le continuer avec une ardeur et un succès admirables. Développer la colonisation, créer de nouvelles paroisses, planter des croix, ériger des clochers au milieu de la forêt, c'est étendre le royaume de Dieu, doter notre pays d'une population saine, forte et morale. C'est ce qu'il a su comprendre, aussi n'y a-t-il qu'une voix pour le féliciter, pour applaudir à son œuvre.

Puisse-t-il être conservé longtemps à son diocèse pour voir la pleine réalisation de tous les projets qu'il a conçus et entrepris pour y servir la cause de la religion et de la patrie!

Notes Politiques.

On croit que la législature d'Ontario sera convoquée le 27 janvier pour la dépêche des affaires.

La commission chargée de l'enquête Mousseau s'est réunie, le 23, à Québec, pour préparer son rapport.

Il y a eu réunion des principaux libéraux de Montréal au bureau de M. Seath, jeudi.

L'objet de la réunion était de présenter un riche cadeau à l'hon. M. Mercier.

Après tout, les libéraux ont un chef qui paraît "dur d'entretien!"

Mercredi midi, à Inverness, chef-lieu du comté de Mégantic, M. John White, le candidat libéral, et le Dr. Hume, le candidat conservateur, ont été régulièrement mis en nomination.

Il y eut ensuite une nombreuse assemblée des électeurs, à laquelle assistait une foule considérable venue de toutes les parties du comté.

L'honorable M. Ross, trésorier de la province d'Ontario, et l'honorable M. Robertson, trésorier de la province de Québec, étaient à Ottawa cette semaine, pour discuter avec le gouvernement fédéral la question des comptes entre les provinces et le gouvernement fédéral. Ils ont eu une entrevue avec sir Léonard Tilley. Ils sont de retour dans leurs foyers.

L'hon. M. Robertson, interrogé par un reporter du *Witness*, a nié avec emphase que le gouvernement fût responsable des dommages causés par l'explosion du 11 courant.

"A moins qu'il ne soit prouvé, a-t-il ajouté, que l'attentat est l'œuvre d'ennemis de la Couronne et de la province, les dommages sont aux risques de l'entrepreneur." On peut voir par là l'importance de l'enquête actuellement en cour.

Après tout, les maquignons politiques n'ont point changé de... candidats, dans le comté de Beauce. Il paraît qu'il a été sérieusement question de la retraite de M. Taschereau, mais que celui-ci n'entendait point de cette oreille. Le candidat libéral est toujours M. Poirier, "cultivateur, marchand et ancien député," dit la *Patrie*; trois bons titres assurément, surtout le premier. La première fois qu'il s'est présenté, il a été élu par une majorité de 450 voix, et il s'est ensuite retiré de lui-même.

Dimanche dernier, la discussion s'est faite dans la plupart des paroisses du comté.

La présentation des candidats a lieu aujourd'hui (vendredi).

NOTES LOCALES.

Horaires des Chemins de Fer.
SHERBROOKE.

GRAND TRONC.—Pour l'Ouest: 8.10 a. m., 2.55 et 11.37 p. m. Pour l'Est: 3.22 et 8.20 a. m., 7.30 et 2.22 p. m.

PASSUMPSIC.—Départ: 6.10 a. m.; 7.40 p. m. Arrivée: 8.25 p. m.; 7.50 a. m.

QUEBEC CENTRAL.—Arrivée: 8.20 p. m. Départ: 7.45 a. m.

INTERNATIONAL.—Arrivée: 10.00 a. m. Départ: 3.00 p. m.

—Quatre arrestations pour ivresse la semaine dernière.

—On nous informe que M. le juge Brooks ne sera de retour que jeudi prochain.

—M. le juge Plamondon présidera aux enquêtes de la cour supérieure lundi et mardi prochain.

—Les adversaires de la loi Scott dans le comté de Stanstead se préparent à causer des ennuis aux *totalers*. On nous apprend que le décompte des bulletins devant le juge va être demandé lundi prochain. Les avis doivent être signifiés aujourd'hui même.

Plusieurs travailleurs ont quitté Sherbrooke depuis quelques jours pour se rendre en hivernage aux chantiers. Les salaires promis sont les suivants: \$20.00 à \$22.00 par mois pour les équarisseurs; \$22 à \$24 pour les marqueurs; \$26 pour les ajusteurs et de \$34 à \$40 pour les équarisseurs à la grande hache.

—Nous apprenons que M. J. A. Chicoyne se propose de publier prochainement un livre intitulé: *Le guide pratique du colon dans les Cantons de l'Est*. L'ouvrage sera tiré à 10,000 exemplaires et contiendra des données touchant la description, la situation, la qualité et les défauts des terres à vendre dans nos cantons, leur distance des centres manufacturiers et commerciaux. Ce livre sera d'une utilité incontestable et nous souhaitons plein succès à son auteur.

—Une excursion vers les côtes du Pacifique vient d'être organisée. Les excursionnistes se rendront jusqu'en Californie, et seront accompagnés du Dr J. F. T. Jenkins, de Montréal. La voie choisie est celle du chemin de fer Pacifique, de Montréal à St. Thomas, en passant par Ottawa, Peterboro et Toronto; ensuite les voyageurs se rendront à Chicago par le "Michigan Central," ensuite ils voyageront par le "Chicago, Burlington & Quincy," "Atchinson, Topeka & Santa Fe," "Atlantic & Pacific" et le "Central Pacific" pour se rendre à Los Angeles, San Francisco et autres places sur les côtes de l'océan. L'excursion partira de Montréal le 10 de novembre prochain. Ceux qui désirent faire ce magnifique voyage peuvent s'adresser à M. W. E. Ibbotson, qui est le seul agent autorisé à vendre des billets, dans la ville de Sherbrooke.

—Mercredi soir les jeunes membres du "Cercle de Débats" ont eu leur séance publique dans la vaste salle Murray. En dépit de la pluie battante qu'il faisait, un grand nombre de citoyens et plusieurs dames se sont fait un devoir de venir, par leur présence, témoigner de l'intérêt qu'ils portent à la jeunesse. Le sujet de la discussion a été la loi Scott. Les orateurs favorables à la loi ont été MM. A. R. Bourgault, étudiant en droit et F. Campbell, avocat; ceux qui ont parlé contre sont MM. O. H. C. Cabana, étudiant en droit, et Wilfrid Camirand, avocat. Les orateurs ont très bien plaidé leur cause et ont parlé avec beaucoup d'entrain. Les juges de la discussion étaient MM. Cabana, Gélinas et Robitaille. Après ces quatre discours, comme il se faisait tard, M. Cabana a ajourné la séance à mercredi prochain, afin d'avoir le plaisir d'entendre de nouveaux discours sur le même sujet. Ainsi, que le public et les amateurs de belle éloquence n'oublient d'assister à la séance de mercredi prochain.

—Bonne nouvelle pour les citoyens de Sherbrooke! Un nouveau magasin de meubles vient de s'ouvrir dans la nouvelle maison Long, rue Wellington, deuxième porte de M. McKechnie. C'est M. A. M. Beattie, ci-devant de Richmond, qui vient présenter aux citoyens de notre ville un splendide assortiment de meubles variés et les plus propres à orner salons, chambres à coucher, salles à manger, cuisines, bureaux, etc. Tous ces meubles sont d'excellente qualité, bien choisis, et d'un fini qui ne laisse rien à désirer. Les prix varient suivant la qualité. M. Beattie fait une spécialité de la vente des matelas et couchettes de fer. C'est le temps d'acheter et tous ceux qui ont besoin d'un excellent ameublement quelconque feront bien de s'adresser à lui et de profiter de la bonne aubaine. Ce magasin va devenir le magasin fashionable par excellence. Nous souhaitons donc à M. Beattie tous les succès possibles et impossibles dans sa nouvelle entreprise.

Nouvelles des Cantons de l'Est

Compton
—La loi Scott sera soumise au vote des électeurs de Compton le 26 novembre prochain.

Lambton
—M. Bruno Bernier, de St. Vital, vient d'être élevé au poste de 2^e lieutenant de la compagnie no. 4 du 23^e bataillon d'infanterie. Beaune, à la place de M. Jodoin, démissionnaire.

Bulstrode
—Mardi dernier, la demeure et autres dépendances de M. W. A. Thibodeau, de Bulstrode, ont été presque entièrement consumées par les flammes. Les pertes qui sont estimées à \$20,000 sont partiellement couvertes par une assurance de \$4,000. L'origine du feu est inconnue.

Lennoxville
—La corporation de Lennoxville entend prendre une action contre la compagnie de garantie de l'Amérique du Nord pour la somme de \$1,000, montant d'un bon donné comme sûreté collatérale par l'ancien secrétaire-trésorier de la corporation, M. C. E. Towle, qui s'est depuis rendu concessionnaire d'un assez haut montant.

—L'hon. M. Ross, premier ministre, a reçu du gouvernement fédéral une dépêche l'avisant de maintenir et faire doubler la patrouille qui fait la garde en ce moment, jour et nuit, dans le Parlement. La patrouille se compose de 18 hommes, dont 9 hommes font le service le jour et 9 autres celui de nuit. Les services de la patrouille coûtent \$100 par semaine.

—Un rapport concernant les banques d'épargne du département des postes constate que, le 3 septembre, il y avait une balance de \$13,693,973.49 entre les mains du ministre des finances, au crédit des déposants. Les dépôts, pendant le mois ont été de \$499,356, et il a été retiré \$341,709.42; aussi à la fin du mois, la balance au crédit des déposants était de \$13,834,945.57.

—Un jeune allemand du nom de Wm Franke, a essayé de se suicider, à l'hôtel Albion, Toronto, en avalant une forte dose de laudanum et en respirant du gaz d'éclairage. On a quelq'espérance de le sauver. Il a laissé une lettre adressée au propriétaire de l'hôtel dans laquelle il lui demande de le faire inhumer décentement et d'avertir de sa mort Chas Shant, de Baltimore, et H. Schmitz, de New-York.

ETATS-UNIS.

—Le retour officiel des élections de l'Ohio donne aux républicains une majorité de 19,360.

—Les villes riveraines de l'Hudson sont pillées chaque nuit par une bande de voleurs qui a un bateau à sa disposition.

—La compagnie d'Express Adams s'est fait voler \$12,000 en bons et en argent dans la nuit de mardi, à Woonsocket, R. I.

—Le district de New Butler produit maintenant près de 9,000 barils d'huile par jour. Plusieurs puits ont été ouverts depuis quelques jours.

—Le montant des pertes causées par l'incendie de Carthage, N. Y., est d'un demi million. Assurances \$163,500. Deux cent deux bâtiments, dont 108 maisons, 4 églises, 2 écoles, un hôtel, des magasins, etc, ont été détruits.

—Pendant qu'Elijah Kirt, de Shelbyville, Ky, guettait Robert Clark pour le tuer parce qu'il avait répandu des bruits injurieux sur le compte de sa fille, Clark ouvrit sa porte et le cribla de balles. La tête est presque séparée du tronc.

—Madame Maitland, de New Glencoe, Ill., a envoyé à Mgr l'archevêque de Québec, un chèque pour la somme de \$500, pour être distribués parmi les pauvres du Labrador. Ce don généreux a été de suite appliqué à l'achat de provisions qui seront envoyées au Labrador.

—La chaudière d'un moulin à battre sur la ferme de Leech & Nichols, à St Paul, Minn., a fait explosion mardi matin, tuant le mécanicien, Thos. Eveder, John Smith, John Lingwood, Chris. Swanson et John Johnson, employés sur la ferme, et Wm Pierce, âgé de 11 ans.

—M. Hatton, directeur-général des postes aux Etats-Unis, et M. Romero, ministre du Mexique, ont conclu une convention postale stipulant que les matières postales échangées entre les Etats-Unis et le Mexique seront soumises aux mêmes taxes que dans l'intérieur des deux pays. Cette convention sera mise en vigueur à partir du 1^{er} janvier prochain.

EUROPE.

—Les hôteliers canadiens en Egypte sont arrivés à Assouan.

—Une dépêche de Bruxelles annonce que le ministre a résigné.

—Les dépenses de l'expédition du Nil s'élevèrent probablement à £10,000,000.

—La ville de Helmharets, dans la Haute-Autriche, a été détruite par un incendie.

—Les chaloupes de l'expédition Wolsley sur le Nil n'avançant que de huit-milles par jour.

—Les étudiants à Moscou ont donné lieu à une émeute vendredi. La police en a arrêté une centaine.

—Le prince Albert de Galles fera, au printemps prochain, un voyage sur le continent et s'embarquera ensuite pour visiter le Canada et les Etats-Unis.

—Le pape a convoqué une assemblée de cardinaux pour discuter ce qu'il y a à faire relativement aux troubles politiques qui sont survenus en Belgique.

—Le commandant des forces françaises en Chine prétend que, pour se rendre à Pékin, il lui faudra 40,000 hommes, 8,000 chevaux, 120 canons et un corps d'ambulance. Pour le moment, il se prépare à bombarder Shanghai.

Richmond.
—A Richmond, M. John William Harkom est nommé capitaine de la compagnie no. 3 du 54^e bataillon d'infanterie au lieu de M. H. B. Aymer qui s'est sorti des rangs de la compagnie.

Lac Mégantic
—Viennent d'être choisis comme officiers du 55^e bataillon d'infanterie légère de Mégantic: M. W. J. Ward, lieutenant-colonel; M. Oswald Hunter, major; adjudant avec rang de capitaine, Thomas McKenzie, promu.

Magog.
—Il se fabrique environ 30,000 verges d'indienne tous les jours à la manufacture de Magog. Le capital payé de la compagnie semble cependant être insuffisant pour répondre aux besoins actuels et il est question de démettre de nouveaux débentures.

Stoke
—A propos du service de la poste, le *Pionnier* a commis une injustice envers notre député, M. Ives. Ce n'est pas sa faute si le changement demandé n'est pas encore accompli. Il s'est donné beaucoup de mal à ce propos. Le délai a été causé par le mauvais vouloir des "chefs au petit pied" dans le ministère des postes. M. Ives a eu à combattre un rapport adverse fait par l'inspecteur. Tout cela prend du temps. Mais M. Ives s'est exprimé rendu à Ottawa ces jours derniers. Il a réussi. Nous aurons bientôt un service d'au moins deux fois et probablement trois fois la semaine. J'en suis fort aise, car je pourrai alors vous envoyer des nouvelles plus fraîches. Les canards abondent toujours et les chemins sont toujours mauvais.

South-Durham
—Les moulins à scie de notre canton sont en activité jour et nuit depuis quelques semaines. L'exportation du bois de sciage se fait sur une grande échelle en ce village, depuis le commencement de l'automne.

—MM. Brown & Mooney ont embarqué à la station de Durham près de 20,000 moutons cet automne et un grand nombre de bêtes à cornes. Ils ont payé des prix bien satisfaisants pour ces pièces de bétail.

—On a fait subir des changements importants à la station de ce village depuis quelques jours. Les salles d'attente présentent un bien joli coup d'œil et offrent tout le confort désirable au public voyageur. L'aspect de la cour est complètement changé: le tout a été mis en très bon ordre.

—Les édifices détruits lors du dernier incendie ont déjà été remplacés par d'autres bâtiments encore plus vastes et d'un style plus nouveau que les premiers. Les affaires en général sont fort satisfaisantes.

St. Jean.
—Une assemblée des commerçants de foire a eu lieu à l'hôtel Monette, le St. Jean. Un grand nombre de membres étaient présents. M. Charles Arpin fit part d'une lettre du secrétaire d'Etat, qui créa beaucoup d'enthousiasme. Enfin le gouvernement fédéral semble disposé à prendre en mains la cause des réclamants canadiens et le succès est presque certain. Un comité composé de MM. McPherson, McDonald, Chs. Arpin, de Saint-Jean, et C. H. Emerson, de Boston, D. Sinclair et A. Bourret, de Montréal, fut nommé dans le but de faire tous les arrangements nécessaires avec un avocat Conseil de la Reine, dont les services ont été retenus par l'association pour qu'il présente leurs réclamations aux autorités américaines et prenne les moyens de régler cette question. Il y a au-delà d'un million de piastres en jeu.

—Les citoyens de St. Jean se proposent d'offrir à M. Smith, propriétaire du journal *The News*, un témoignage de leur reconnaissance envers lui pour avoir bien voulu consentir à établir de nouveau dans cette ville son journal qu'il avait transporté à Montréal. Un comité a été organisé pour recueillir des souscriptions, avec MM. D. McDonald, comme président, A. M. Charland, vice-prés., O. N. E. Boucher, secrétaire et Chs. Arpin, trésorier. Ce n'est que justice à rendre à notre aimable concitoyen.

Garthby.
—Il y a une vingtaine d'années le gouvernement fit arperter tous les terrains de notre canton pour les fins de la colonisation. Les arpentages terminés, le gouvernement se réserva la coupe du bois sur 46 lots que l'on considérait comme sans prix et sans valeur et d'une fertilité douteuse. Plus tard l'on reconnut que la plupart de ces lots étaient d'excellentes terres pouvant produire en abondance le blé, l'avoine et autres grains. De plus, le chemin de fer Québec Central vint leur ajouter une importance considérable en passant dans les environs. De telle façon que, ces années dernières, plusieurs canadiens repatriés sont venus planter leurs tentes sur ces lots dont 15 ou 16 sont aujourd'hui en état de culture sur une étendue de 5, 6 et même 7 arpents. Il y en a même qui ont produit jusqu'à 200 minots de grains. Comme on le voit, ces braves colons, depuis leur retour au pays natal, se sont pas restés immobiles et ont fait des travaux de défrichement d'une valeur appréciable. Mais voici bien une autre affaire. Ces pauvres et laborieux défricheurs sont maintenant menacés de perdre le fruit de leur travail et de reprendre le chemin des Etats-Unis. Il paraît que l'agent de MM. King & frères, de Québec, qui auraient acheté la coupe du bois sur ces lots, a fait défense aux occupants des dits lots de couper une seule branche sur ces terrains. La rumeur ajoute que MM. King ont été autorisés à agir ainsi par le chef du gouvernement. Nous avons peine à croire à cette rumeur car le gouvernement a trop à cœur les intérêts de la colonisation pour abandonner aussi ces pauvres colons ou les forcer à quitter de nouveau leur pays. Au contraire il doit intervenir pour sauvegarder leurs droits et les protéger. Nous attirons l'attention de M. Picard député de Richmond et Wolfe, sur ces faits.

Gazette des Tribunaux.

COUR SUPÉRIEURE.—CORAM BROOKS, J.
10 octobre.

Wadleigh vs. Consolidated Bank of Canada.
—Action en recouvrement de \$138. Renvoyée avec dépens.

Guay vs. La Municipalité de Hereford.—Action pour dommages-intérêts, \$199. Travaux faits par la défenderesse dans la route qui passe entre Barford et Hereford, par suite desquels le terrain du demandeur a été inondé. Il est évident que la servitude naturelle a été accrue par la main de la défenderesse. Cette dernière a offert \$35 avec ses défenses. Ce n'est pas assez. Jugement pour \$50 avec dépens d'une action pour pareille somme. La charge de \$20 pour le

protégé ne saurait être allouée au demandeur. Ce protégé n'était point nécessaire pour mettre la défenderesse en demeure, et cette somme est beaucoup trop élevée. Le demandeur en paiera la façon. La signification de l'avis d'action, qui a coûté \$5.50, sera cependant payée par la défenderesse.

Abbott vs. Taylor & Loay et al réclama.
—Rapport de distribution modifié. La somme à distribuer est de \$1,827.18. Le montant dû à la succession de feu M. Lacy n'est que de \$1,752.88.

Chrétien vs. Nicol.—Action en séparation de biens. Jugement accordant la séparation.

COUR DE CIRCUIT.
Adam vs. Béland.—Action pour dommages-intérêts, \$30. Le demandeur était le propriétaire conjoint avec un nommé Lavigne, à Capelon, d'un arrosoir dont il se servait pour répandre du "Vert de Paris" sur ses pommes de terre afin de détruire les punaises qui les dévoreraient à vue d'œil. C'était en juillet. Le défendeur avait emprunté l'arrosoir de Lavigne, du consentement du demandeur, puis il avait négligé de le rendre à ce dernier en temps utile. Un tiers de la récolte de 21 minots de semence avait été détruit. Les témoins ne purent estimer les dommages. L'arrosoir avait coûté quatre-vingts sous. Le juge fit observer que le demandeur eût mieux fait d'en acheter un autre. Dommages trop éloignés et trop indirects pour être appréciés par la cour. Telle avait été aussi l'opinion des avocats du demandeur, mais il s'était montré aussi entêté qu'un... plaideur. Action renvoyée sans entrer dans la défense.

Genéreau vs. Dubuc & Dubuc, opposant.—Opposition afin d'annuler la saisie de l'unique cheval du défendeur, pour le motif d'exemption. Par l'amendement de 1882, le débiteur a le droit de garder deux chevaux de traits ou une paire de boeufs. D'aucuns prétendent que cette exemption ne s'applique qu'en faveur des cultivateurs. Telle n'est point l'opinion du tribunal. Opposition maintenue avec dépens; saisie annulée.

On dit que le demandeur qui a obtenu jugement contre le défendeur dans une cause à la cour supérieure, doit faire pratiquer une saisie, afin de porter la décision en cour d'appel et obtenir un arrêt qui règlera le point en litige.

Pauvres Chiens!
M. le réclateur.—Nos édiles ont fait, le lundi 7 juillet dernier, un règlement no. 103 intitulé: "Pour imposer une taxe sur les chiens et faire autres dispositions les concernant." On sait que la taxe annuelle est de \$1.25 pour un chien et de \$3 pour une chienne; que cette taxe est devenue exigible cette année avant le premier septembre dernier et qu'à l'avenir elle le sera le ou avant le premier mai; qu'il faut faire enregistrer tous les sujets de l'espèce canine au bureau du chef de police, etc. A défaut de l'exécution de ces formalités, les chiens sont traqués comme... des chiens, confisqués et détruits. Belle loi que celle-là!

Mais voyons comment elle est respectée par ceux qui l'ont faite. L'article 3 porte que, pour cette année, en septembre, et à l'avenir, en mai, le chef de police publiera dans une ou plusieurs gazettes de la ville les noms des propriétaires ou détenteurs de chiens qui auront payé la taxe. Remarquez bien, les noms de ceux qui ont payé, non pas de ceux qui n'ont point payé. Eh bien! nous voici à la mi-octobre et cette liste n'a pas encore été publiée. A qui la faute? Moi qui ai payé cette taxe inique, j'aimerais à savoir si mon nom est entré et si mon chien peut circuler librement sans être exposé aux ruses perfides de la police!

St. Roch.
17 oct. 1884.

MARIAGES.

Le 20 octobre, à la Cathédrale de cette ville, M. George Corriveau conduisit à l'autel Mlle. Marie Louise Turgeon, fille aînée de M. Nap. Turgeon, marchand de cette ville. La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend A. E. Dufresne, grand-vicaire. Immédiatement après la bénédiction, les jeunes époux sont partis pour faire leur voyage de noces. Nos souhaits de bonheur les accompagnent.

—Mercredi matin, à l'église St-Roch, Québec, M. Joseph Stanislas Doucet, avocat, du village de Piessis-Ville, comté de Mégantic, conduisit à l'autel mademoiselle Marie Edith Héloïse Beaudet, seconde fille de M. Noël Athanasius Beaudet, employé civil.

Le révérend M. Prince, de Saint-Grégoire, comté de Nicolet, oncle de la mariée, a béni le mariage, assisté du révérend M. A. Blondin, curé de Kingsley, diocèse des Trois-Rivières, et oncle du marié. Les nouveaux époux sont partis de suite pour un voyage de noces. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Magasin de Pelleteries

RUE WELLINGTON.

Z. P. CORMIER.

GRAND ET BEL

Assortiment de Fourrures

—POUR—

DAMES, MESSIEURS, ENFANTS.

Casques, Capots, Gants, Mitaines,

Collerettes, Boas, Manchons,

et Manteaux, etc., etc.

400 Casques-Mouton de Perse

A des prix défiant la concurrence.

BORDURE A MANTEAUX

En très grande variété et au prix du gros de Montréal.

ROBES DE BUFFLE,

ROBES NOIRES ET GRISES,

MOCASSINS ET RAQUETTES.

Achetez vos fourrures au Magasin de Pelleteries et épargnez 25 p. 100. Tout article vendu garanti, tel que représenté, ou pas de vente. Pelleteries réparées avec soin et à bon marché.

Pelleteries brutes achetées au plus haut prix du marché, pour argent comptant.



AVIS.

Le gouvernement de la province de Québec offre une récompense de

QUATRE MILLE DOLLARS

A toute personne, sauf le coupable, qui donnera des renseignements propres à faire découvrir et arrêter l'auteur ou les auteurs de l'attentat contre le palais législatif commis le onze octobre courant.

Par ordre,

J. BLANCHET,

Bureau du Secrétaire, Secrétaire.

Québec, 16 oct. 1884. 2887



Département des Postes.

OTTAWA, 8 octobre 1884.

SUJANT les arrangements récemment adoptés, les mandats sur la poste (*Money Order*), le et après le 1^{er} novembre 1884, pourront être obtenus dans tous les bureaux de poste du Canada, autorisés à cet effet, payables en France et en Belgique, jusqu'aux montants et d'après le tarif suivant: N'excédant pas... \$10... 10 cts.

20... 20

30... 30

40... 40

50... 50

N. B.—Les remises faites par mandats sur la poste comportent qu'une piastre du Canada équivalent à cinq francs et dix centimes.

W. H. GRIFFIN,

3887 Député Maître des Postes.

Moulin à Scie et Ferme à vendre.

Une terre de 311 acres, étant le lot no. 17, dans la deuxième concession de Stoke et ne se trouvant situé qu'à cinq milles de Sherbrooke, avec moulin à scie à force hydraulique dessus construit. Cette propriété est en grande partie en bois debout. Le tout à \$4250: 1/5 argent comptant et à des conditions faciles pour la différence. Adresse: DRUMMOND, FRÈRES & CIE., Montréal.

Terre à Vendre.

Le lot no. 23, dans le 10^e rang du canton de Compton, de la contenance de 129 acres, avec maison et granges dessus construites. Prix \$2,500, un cinquième payé au comptant et le balance par versements faciles. S'adresser à DRUMMOND FRÈRES & CIE, Montréal.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Saint-François, DANS LA COUR SUPÉRIEURE POUR LE DISTRICT DE ST. FRANÇOIS.

No. 17.

DAME ELMIRA GINGRAS, du canton de Magog, dans le district de St. François, épouse de Isidore Auger, du même lieu, Demanderesse,

vs. Le dit ISIDORE AUGER, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le vingt-septième jour du mois de septembre courant. Sherbrooke, 30 septembre 1884. DELOTTVILLE & LEONARD, Proc. de la demanderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St. François, COUR SUPÉRIEURE.

No. 990.

ISADORE MARTHA LEAVITT, du canton d'Eaton, dans le district de St. François, épouse de Myron Francis Rogers, du dit canton d'Eaton, cultivateur, d'abord autorisée à ester en justice par un juge de la cour supérieure, Demanderesse,

vs. Le dit MYRON FRANCIS ROGERS et HERMAN S. ROGERS, d'Eaton susdit, cultivateurs, Défendeurs.

Le neuvième jour de septembre courant, la dite demanderesse a institué une action en séparation de corps et de biens contre le dit défendeur Myron Francis Rogers en cette cause. Daté, 24 septembre 1884. HALL, WHITE & CATE, Proc. de la demanderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St. François, DANS LA COUR SUPÉRIEURE.

Le neuvième jour d'octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

DEVANT SHORT & MORRIS, P.C.S.

JAMES WILLIAM WIGGETT et JOHN ANTHONY WIGGETT, tous deux de la cité de Sherbrooke, dans le district de Saint-François, brasseurs, ci-devant faisant affaires ensemble comme tels en société, en la dite cité de Sherbrooke, sous les noms et raison sociale de "Wiggett Brothers," Demandeurs,

vs. HENRY PONTON, ci-devant de la cité de Sherbrooke, et maintenant domicilié aux Etats-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné, sur motion des demandeurs,—en autant que le défendeur a quitté son domicile dans la province de Québec et ne peut être trouvé dans le district de St. François,—que par un avis à être inséré deux fois dans la *Sherbrooke Gazette* et *Le Progrès de l'Est*, papiers-nouvelles publiés en langues anglaise et française respectivement, dans le dit district, il soit enjoint au défendeur de comparaitre et de répondre à la demande des demandeurs, sous deux mois, à compter de la dernière insertion du dit avis, et qu'à défaut de ce faire il soit permis aux demandeurs de procéder à l'instruction et à jugement comme dans une cause par défaut.

Par nous, (Signé) SHORT & MORRIS, Protonotaires.

D. C. ROBERTSON, Proc. des demandeurs.

A. M. BEATTIE,

MARCHAND DE

Meubles de Menage

—ET—

AGENT DES MANUFACTURIERS,

Rue Wellington, - - - Sherbrooke.

M. Beattie informe respectueusement le public de Sherbrooke et des environs qu'il a ouvert un magasin comme ci-haut, dans la nouvelle maison de M. E. Long, deuxième porte de M. McKechnie. On trouvera constamment à son établissement une grande variété de meubles et articles de ménage, tels que pour

Salon, Chambre à Coucher, Salle à Diner, Cuisine et Bureau,

Ainsi que tout article qui se trouve généralement dans un magasin de ce genre. Si vous voulez acheter les meilleurs meubles,

AUX PLUS BAS PRIX!

Veuillez passer à notre magasin et examinez notre assortiment. On fait une spécialité de la vente des MATELAS et COUCHETTES EN FER. Rappelez-vous l'endroit:

MAISON E. LONG, RUE WELLINGTON, SHERBROOKE.

GRANDE OUVERTURE

—DU—

Nouveau Magasin!

—DE—

H. PREFONTAINE,

Nouvelle Maison Winter,

LE SAMEDI, 13 SEPTEMBRE, 1884.

J'attire spécialement l'attention du public sur le fait qu'ayant réussi de louer ce spaecieux et magnifique établissement, j'ai dû en conséquence augmenter considérablement mon fonds de commerce et je me trouve en mesure d'offrir à ma nombreuse clientèle les avantages de choisir dans un assortiment des plus variés et des mieux choisis. Mes marchandises sont de la plus haute nouveauté et des couleurs les plus recherchées.

DEPARTEMENT DES MODES.

Le département pour la confection des robes et autres vêtements de dames, est au complet et sous la surveillance d'habiles ouvrières. J'invite les dames à venir voir mes étoffes à robes, et elles trouveront de grands avantages en venant nous faire une visite.

En sollicitant une part de votre estimable patronage, je vous assure d'avance que, par la qualité des marchandises et leur bas prix, je puis vous donner pleine et entière satisfaction, c. a. d. 100 cents dans la piastre.

H. PREFONTAINE,

Nouvelle Maison Winter, rue Wellington, Sherbrooke.

CLASSES COMMERCIALES!

—DE—

SHERBROOKE, P. Q.

—PAR—

B. LALIME.

Le cours d'étude comprend les matières suivantes, savoir: La Tenue des Livres dans toutes ses formes, depuis la plus simple jusqu'à la plus compliquée; L'Arithmétique Commerciale et Mentale; La Calligraphie et la Correspondance Commerciale; La Loi Commerciale et les Formules nécessaires au commerce; La Grammaire Française et Anglaise, &c. Les instructions étant données à chaque élève en particulier, on peut faire le cours en moins de 6 mois. Nul élève n'est admis avant d'avoir atteint l'âge de 16 ans. Pour plus amples détails, s'adresser par lettre ou personnellement à B. LALIME, Sherbrooke, P. Q.

GOYER FRERES,

FABRICANTS DE

Mouleurs Dorees et Imitées, MARCHANDS DE

Gravures sur Acier, Peintures et Chromos,

EN GROS ET EN DÉTAIL

Tout ouvrage sortant de nos ateliers est garanti, n'employant que des matériaux choisis et des ouvriers habiles. Toute commande exécutée avec soin et promptitude, et à des prix extrêmement réduits, plus bas que ceux de Montréal. Une visite est sollicitée.

MAISON MURRAY, Rue Wellington, - Sherbrooke.

C. O. GENEST,

Marchand en gros et au détail

D'Épicerie et de Provisions,

RUE WELLINGTON

Porte voisine de M. Frs. Codère.

Brandy, Vins, Gin, Rye, Highacines en bouteille et en quart, Bière Fletcher, Porter, etc.

VIN DE MESSE, DE SICILE ET DE CETTE, AVEC CERTIFICAT.

Provisions, Farine, Graisse, Jambons, Grains, &c.

Le tout au plus bas prix possible.

C. O. GENEST. Sherbrooke, 1^{er} mai 1884. 38

NOUVEAU MAGASIN!

Nouveauté et Fantaisie

C. A. E. LEFEBVRE

A le plaisir d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir, dans la Maison Winter, un splendide assortiment de

MARCHANDISES D'AUTOMNE,

Choisies avec soin et achetées des meilleurs magasins canadiens et américains.

Etoffes à Robes et à Manteaux

Ce département est des plus complets et renferme tout ce qu'il y a de plus nouveau quant aux couleurs et aux nuances. Ces marchandises ayant été achetées à bon marché, il est bien disposé à les vendre à

Tres Bas Prix!

UN SEUL PRIX, PAS DE CRÉDIT, BON MARCHÉ.

Les messieurs du clergé et les communautés trouveront toujours à ce magasin les

Draps et Mérinos à Soutane, Casimires à Pantalon et autres.

C. A. E. LEFEBVRE, MAISON WINTER, Rue Wellington, Sherbrooke.

AUTOMNE & HIVER 1884-85

NOUVEAUX

Draps, Tricots, Tweeds.

V. TURCOTTE

Vient de recevoir un grand assortiment de marchandises pour la saison actuelle et qu'il est prêt à confectionner d'après les dernières modes et de manière à satisfaire la clientèle. Il commence la saison nouvelle ayant en magasin un des meilleurs stocks d'étoffes en pièces importées et de fabrique canadienne, et il invite les messieurs de Sherbrooke et des environs à aller en faire l'inspection, dans la certitude où il est de pouvoir leur donner satisfaction dans la façon et les prix.

Vêtements Confectionnés,

—POUR—

HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

Le public trouvera en outre, à son magasin, Coils, Collets, Chemises, Bretelles, Mouchoirs, Chapeaux, &c., au plus bas prix possible.

MAISON FLETCHER, Rue Wellington, Sherbrooke.

FEUILLETON.

LA CONSCIENCE

—PAR—
RAOUL DE NAVERY

XIX

(Suite.)

La veille de l'apparition de sa *Revue*, il donna un grand dîner auquel toute la presse fut conviée. Diane remplit pour la première fois ses fonctions de maîtresse de maison; elle s'en acquitta avec une grâce souveraine, et les chroniqueurs de Paris dont l'emploi est de tenir les lecteurs au courant de ce qui se passe dans les salons ne trouvèrent point assez d'éloges pour madame Onfroy. Son succès s'établit en une soirée, et à Paris, quand il vous a souri une fois, il est rare qu'il vous abandonne.

Roch m'adressa des journaux, mais il ne m'écrivit pas.

Le temps se passait.

Christian grandissait et faisait notre joie.

Ma mère me remerciait de ma sagesse, comme si cette sagesse, élément de mon bonheur, ne m'était point aussi précieuse qu'à elle-même.

Mon père, convaincu que j'étais enfin rangé à la vie normale et sérieuse, m'initiait lentement à la marche de ses affaires. Il ne le fit pas seulement pour me donner une marque de confiance; la fatigue venait sans qu'il se l'avouât.

Sans doute il possédait encore beaucoup d'énergie, mais les rouages de la vie s'usaient. Il sentait le besoin d'être suppléé. Je le faisais avec dévouement et habileté, et notre maison était à son plus haut point de prospérité, quand mon père fut brusquement foudroyé par une atteinte d'apoplexie.

Rien ne la faisait pressentir. Ce fut un coup terrible pour ma mère, et pour moi un violent chagrin. Depuis mon mariage, mon père avait changé à mon égard. Il estimait beaucoup Renée et sa confiance en elle était énorme.

Ma mère ne se soutint que par la foi. Ce trépas soudain l'atteignit au cœur; elle oublia qu'elle avait souffert de la dureté de mon père; elle se souvint seulement qu'elle lui était liée par des nœuds sacrés, et ses regards n'eussent pas été plus vifs si elle avait perdu le plus dévoué et le meilleur des maris.

Je la consolai avec une tendresse pleine d'effusion. Renée et Christian ne la quittèrent plus; ma mère ne pouvait se résoudre à se séparer de ce petit enfant qu'elle aimait de toutes les forces de son cœur. Peu à peu l'ivresse de sa douleur se dissipa; elle pleura avec moins d'amertume; la prière lui rendit ses divines espérances, et elle fut sauvée. Mes occupations doublèrent d'importance.

Tout loisir me manqua. Le bureau me gardait tout le jour et me réclamait souvent même pendant la soirée. Renée s'inquiétait pour ma santé. Je refusais d'avouer que l'excès de labeur me devenait pénible et que je craignais de le trouver dangereux. Peut-être même aurais-je continué à garder le silence à l'égard de ma mère et de ma femme, si une circonstance à laquelle j'étais loin de m'attendre ne m'eût obligé à demander leur conseil avant de prendre une décision grave.

XX

Un matin je reçus une lettre de Roch.

C'était la première fois qu'il m'écrivait depuis son mariage.

Voici ce qu'elle contenait: "Mon cher ami,

"Je ne t'oublie point au fond de ta taupinière. Il m'a semblé prudent d'attendre avant de te faire une proposition qui va tout d'abord te révolter. Je m'entends. Tu ne se-

ras point si surpris que tu voudras en avoir l'air ni aussi irrésolu que tu le feindras. Tu es, en somme, un garçon d'esprit, comprenant la vie; tu as côtoyé la grande voie parisienne de la fortune; le Pactole coule pour tout le monde, il suffit d'en suivre le courant.

"Ce qui est faisable aujourd'hui ne l'était pas hier. La mort de ton père te rend la liberté; l'expiration de ton deuil te laisse dans les observations les plus strictement rigoureuses.

"Je vais te proposer une chose énorme, puisque je l'entoure de circonlocutions semblables? Cela est vrai. Mais tu as beau faire le provincial, tu demeures là-bas un homme fourvoyé. L'heure du repentir est venue. Que cet imbécile de Pothin creuse des canaux d'irrigation, tente des essais de culture et fume ses terres en regardant des bœufs mélancoliques, fort bien! mais toi! Vital! toi, dont la sève exhubérante jaillissait jadis par tous les pores, tu ne peux te résigner à végéter à R...

"Ne connais-tu pas assez les rues solitaires de notre ville natale, ces rues dont chaque pavé s'entoure d'une bordure de gazon? Ne sais-tu pas le nombre des arbres de la promenade que les bons bourgeois parcourent le dimanche avec leur fils habillé en collégien, et leurs filles qui portent des jupes trop courtes? Si je voulais, moi, à distance, je décrirais chaque maison et chaque ruelle de cette cité conservée par un procédé dont le secret nous échappe, et qui garde l'esprit de province dans les villes de province, comme la lave moulait les corps des fuyards d'Herculanum et de Pompéi!

"Oh! Paris! Paris.

"J'y vis, j'y régné presque.

"Ma *Revue* fait autorité. On me traite en puissance; les ministres comptent avec moi.

"Je reçois toutes les semaines, et si Diane avait pu embellir, je la trouverais plus belle encore qu'autrefois. Ce n'est plus, du reste, la jeune fille placide et froide que tu as connue; elle s'est animée d'une façon complète. Elle a plus d'esprit qu'un homme spirituel.

(A continuer.)

Attestant ses merites.

Tant de choses ont été dites sur les guérisons merveilleuses faites à l'aide du spiromètre, l'invention du Dr M. Souvielle de Paris, ex-aide chirurgien de l'armée française, que plusieurs médecins éminents ont été induits à faire une investigation sur cet instrument, et aussi sur la tenue scientifique de l'Institut International pour le traitement des maladies de gorges et de poumons. Tous ceux qui ont fait cette investigation se sont déclarés satisfaits, et on dit que les médecins composant le personnel de l'institut étaient des hommes compétents dans la science médicale, que les traitements les plus scientifiques, et que le spiromètre est réellement une addition importante à la science médicale.

Un médecin éminent dit: "S'il y a quelque chose dans l'aspiration il peut être traité par le Spiromètre. Je suis surpris de voir les effets puissants qui ont été produits." Tous ceux qui souffrent d'asthme, des bronchites, de catarrhe, de surdité catarrhale ou de consommation à ses premières phases, devraient consulter personnellement, les spécialistes de l'institut, et se faire examiner; sinon, ils devraient écrire pour se procurer la liste des questions et une copie de l'International News, publié mensuellement. Les médecins et les souffrants peuvent essayer le Spiromètre gratuitement. Consultations gratuites. Adressez à M. Souvielle & Cie.

International Throat and Lung Institute
173 Church Street, Toronto, ou 13 Phillips Square, Montreal, P. Q. 5jan

SUN LIFE ASSURANCE CO. OF CANADA.

Bureau principal, 164 rue St. Jacques, Montréal.

ACTIF, - - \$1,200,000.
THOMAS WORKMAN, - Président.
R. MACAULAY, - Administrateur.

Cette compagnie d'assurance est une institution quasi canadienne qui investit tous ses capitaux au milieu de nous, et peut à bon droit réclamer sa part du patronage public. C'est une société puissante et prospère, possédant de forts capitaux sûrement investis. Ses taux sont peu élevés et ses profits divisés d'une manière équitable entre les porteurs de police d'assurance. La compagnie d'assurance THE SUN est la seule qui émette des polices d'une manière absolue et sans conditions. On prend un soin tout particulier pour faire le choix des risques, mais, lorsqu'une police a été émise, le montant d'assurance est remis à la personne assurée, sur preuve de son décès, quels qu'en soient les circonstances, l'époque et le lieu. La seule condition est le paiement exact des primes.

Les livres de cette compagnie ne contiennent pas une seule police à propos de laquelle il y ait eu contestation.

G. L. RIDOUT, Agent général.



INTERNATIONAL R. R.

Ar. 8.00 p.m.	Lac Mégantic, Dép.	5.30 a.m.
7.45	*Sandy Bay	5.40
7.25	Spring Hill	6.00
6.55	*Marston	6.20
6.35	*McLeod's Crossing	6.35
6.15	Scotstown	7.00
5.50	*Gould	7.20
5.30	Robinson	7.50
4.50	Cookshire	8.25
4.20	Birchton	8.55
4.05	*Bulwer	9.10
3.50	*Johnville	9.25
3.15	Lennoxville	9.50
3.00	Sherbrooke	ar. 10.00

*Stations d'arrêt devant lesquelles les trains ne relâchent que pour les voyageurs qui se montrent en faisant signe au mécanicien.—Les trains sur cette ligne marchent sur l'heure du Grand-Tronc.



QUEBEC CENTRAL.

Horaire d'Ete.

Commençant LUNDI, 4 AOÛT, 1884,

Les trains voyageront comme suit:

Départ de Sherbrooke	Malle.	Mixte.	Frete.
pour Beauce Jet, Lévis & Québec.	A. M.	A. M.	A. M.
7.45	7.45	7.00	
Arrivée à Beauce Jet,...	A. M.	P. M.	
11.55	11.55	4.00	
Arrivée à Lévis,...	P. M.		
2.10	2.10		
à la traversée de Québec	2.30		
Départ de Québec pour Beauce Jet, Sherbrooke et états de la Nouvelle-Angleterre, traverse...	1.45		
Départ de Lévis,...	2.15		
Arrivée à Beauce Jet,...	4.10	A. M.	
Départ de Beauce Jet,...	4.12	6.50	
Arrivée à Sherbrooke,...	8.20	P. M.	3.00
Départ de Lévis pour St Joseph,...		P. M.	4.00
Arrivée à St Joseph,...		8.00	
Départ de St Joseph pour Lévis,...		A. M.	6.00
Arrivée à Lévis,...		10.00	

Les trains suivent l'heure du 75e Méridien.

Des wagons-palais et des wagons-dortoirs tout neufs et élégamment décorés suivent tous les trains de passagers réguliers depuis Québec jusqu'à Springfield. Ces wagons contiennent des buffets très bien garnis où les voyageurs peuvent toujours trouver un excellent goûter sans sortir de leur wagon.

Correspondances certaines à Sherbrooke avec le Passumpsic et le Grand Tronc pour Newport, Boston, Portland, New York et tous les points de la Nouvelle-Angleterre. A la jonction Harlaka, il y a correspondance avec l'Intercolonial pour la Rivière du Loup, Cacouna, et les places d'eau le long du St. Laurent et toutes les villes des provinces maritimes; à Québec avec le chemin de fer du Nord pour les sources de St. Léon et tous les points en haut de Québec. Enfin, il y a correspondance avec les bateaux de la compagnie du St. Laurent pour les endroits situés dans le bas du fleuve et pour le Saguenay.

J. R. WOODWARD, Directeur-Gérant.

30 juillet 1884. 12-jno.

AU VIEUX COIN!

NOUVEAU MAGASIN!

—PAR—
E. PRECOURT,

AU COIN DES
Rues King et Belvedere

ASSORTIMENT COMPLET DE
Nouveautés,
Epiceries et
Provisions.

Tous les amis et ceux qui veulent acheter quelque chose de bon et à BON MARCHÉ, sont invités à venir faire une visite au magasin du "VIEUX COIN."

ED. PRÉCOURT.
Sherbrooke, 24 avril 1884. 3m35

TABACS!

L. MOQUIN & Cie,

MARCHANDS DE
TABACS, CIGARES, PIPES,

Et Articles pour Fumeurs,
EN GROS ET EN DÉTAIL.

Maison Fletcher, Sherbrooke.
Ancien magasin de H. Préfontaine.

CIGARES!

LE TEMPS FROID APPROCHE!

Epargnez-vous du temps et de la misère en vous servant de la

LARDINE D'HIVER

—DE—
MCCOLL!

Cette huile ne gèle pas et reste toujours limpide en dépit du plus grand froid.

Huiles a Machine et a Cylindre, de toute sorte.

M'COLL, FRERES & CIE.,
TORONTO, ONT.

CANADA

Life Assurance Co'y.

ETABLIE EN 1847.

37me ANNÉE, finissant le 30 avril 1884.

Capital et Fonds, environ \$ 7,000,000
Revenu annuel..... 1,200,000
Montant total en force.... 32,252,126

PROGRÈS DE LA COMPAGNIE PENDANT CHAQUE PÉRIODE DE 12 ANNÉES DEPUIS SA FONDATION EN 1847.

Revenu. Montant assuré. Actif.
1859.. \$ 122,727 \$ 3,105,401 \$ 440,119
1871.. 355,437 8,309,111 1,227,311
1883.. 1,209,932 32,252,126 6,282,341

Les nouvelles transactions de l'année sont d'environ un quart, et le montant en force surpasse d'un quart le montant des affaires faites sur l'assurance de vie dans la Puissance, tandis que les transactions annuelles ont été, depuis plusieurs années passées, de beaucoup supérieures, si l'on tient compte de la population, à aucune compagnie transigeant soit en Europe ou en Amérique. Pendant les six dernières années, le revenu, l'actif et le montant assuré ont, à peu de chose près, doublé ceux des trente années précédentes. SUCCURSALE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

BUREAU PRINCIPAL À MONTRÉAL:

No. 182, RUE ST. JACQUES.

Gérant Provincial, - J. W. MARLING.

J. A. REED,

Agent spécial pour les Cantons de l'Est.

Au Magasin du Bon Marche
S. GENDRON,

Maison Kerr, rue King.
EN GROS ET EN DETAIL

Brandies, Vins, Gin, Rye, Bière,
Porter, &c., &c.

PROVISIONS, FARINE, JAMBON
LARD, SAINDOUX,
FROMAGE, &c.

Toutes marchandises vendues au plus bas prix possible.

S. GENDRON.

ETIENNE BOUCHER,

PLOMBIER

Place du Marché,

SHERBROOKE, P. Q.

M. Boucher fait une spécialité du métier de couvrir en ferblanc et en tôle galvanisée. Il a aussi obtenu un brevet d'invention pour une FOURNAISE À AIR CHAUD qui est aujourd'hui fort en vogue par tout le pays. Assortiment complet de FERBLANC et D'OBJETS ETAMES, ainsi que POELES de cuisine et autres, des meilleures fabriques. Venez voir. Satisfaction garantie. 17 sept, 1883. 1a5

CIGARES

Les Cigares les plus recherchées dans la ville de SHERBROOKE, et dans tous les

CANTONS de L'EST

SONT LES

**

SHERBROOKE FANCY

**

Cigares de 10 cts., et les

"BEE!"

Le meilleur cigare de 5 cents du Dominion.

FAITES-EN L'ESSAI.

LOUIS FORTIER

3-4^e Fabricant.

NOUVEAU MAGASIN.

Le soussigné est maintenant en état de fournir aux citoyens de Sherbrooke et du voisinage des marchandises de premier choix.

Provisions & Epicerie,
Thé, café, épices, biscuits, et toutes sortes de fruits, farine, porc frais, lard, poisson, sel.

Vins et Liqueurs

De choix, ale, porter, &c., ainsi qu'un grand assortiment de

Vaisselle & Verroterie.

Ayant fait moi-même le choix de ces marchandises, je prends sur moi de les recommander d'une manière spéciale à l'attention de mes pratiques.

HENRY M. MULLIGAN,
(Ci-devant employé chez M. P. OLIVIER),
Ancienne Maison McConkey,

RUE WELLINGTON
Près de la Banque Nationale et du Marché.

MONTRES AMERICAINES
Waltham, Elgin et Springfield.

HORLOGES, LUNETTES,

TO SUIT ANY SIGHT

LOUIS DUPUY,

Rue Wellington,

Offre actuellement à sa clientèle un assortiment complet et varié de Bijouterie et Argenterie de toutes sortes, à des prix défiant la concurrence.

Lunettes et Pince-Nez en grande variété et pouvant convenir à tous les yeux.

Réparations de toute espèce exécutées sous le plus court délai et à bas prix.

MISAEAL PALARDY,

Forgeron et Entrepreneur!

MARECHAL-FERRANT,

Rue King, - Près de l'hôtel Continental,
SHERBROOKE, P. Q.

Le soussigné remercie ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'ils n'ont cessé de lui donner depuis qu'il a ouvert son atelier de forge, et il promet de faire plus que jamais son possible pour répondre dignement à la confiance que l'on veut bien lui montrer. Que l'on n'oublie pas qu'il exécute tous les ouvrages les plus difficiles avec élégance et promptitude. Que l'on aille lui faire visite.

25 MISAEAL PALARDY.

PIANOS ET ORGUES.

H. C. WILSON,
Maison Odell, - Sherbrooke,

Tient constamment en magasin un assortiment complet de PIANOS et d'ORGUES de la meilleure qualité, qu'il vend à des prix réduits et à des conditions très-libérales.

—AUSI:—
Violons, Accordéons, Concertinas, Flûtes, Fifres, Banjos, Guitares, Livres de Lectons pour Piano, Orgue et Violon; Musique en Feuilles.

Orgues et Pianos accordés et réparés par un ouvrier expérimenté. Les marchandises et le travail sont garantis. Demandez des exemplaires des nouveaux catalogues illustrés.

23